



# ADN 85

45 Rue Georges Clémenceau  
85400 LUCON

Compagnie d'assurance : SMA BTP  
N° de police : 7302000/001 60862860 valide jusqu'au  
31/12/2024

Tél. : 05 49 05 08 42

Email : [contact@adn85.fr](mailto:contact@adn85.fr)  
Site web : [www.adn85.fr](http://www.adn85.fr)  
Siret : 53480098200025  
Code NAF : 7120 B  
N° TVA : FR66534800982  
N° RCS : Niort 534800982

## Etat de raccordement au réseau d'Assainissement Collectif

### Désignation du ou des bâtiments

Type de bâtiment :  Appartement  Maison individuelle  
Numéro (indice) : **3459-JE-DENIS**  
Adresse complète : 9 rue des Cormorans 85460 L'AIGUILLON LA PRESQU'ILE  
Référence cadastrale : Section : AL - Lot : NC - Parcelle : 708 et 102  
Nature de la copropriété : Pas de copropriété

### Désignation du client

#### **Désignation du Propriétaire :**

Nom : M. et Mme DENIS Gérard  
Adresse : 22 route de Grues 85460 L'AIGUILLON LA PRESQU'ILE  
Email :

#### **Désignation de l'Occupant** (si le propriétaire n'est pas l'occupant) :

Nom :  
Adresse :  
Email :

### Désignation de l'opérateur de diagnostic

Nom : EPIARD Jean-Baptiste  
Email : [contact@adn85@gmail.com](mailto:contact@adn85@gmail.com)  
Raison Sociale : ADN85  
Adresse : 45 rue Georges Clémenceau 85400 LUCON  
Numéro SIRET : 53480098200025  
Compagnie d'assurance : SMA BTP 7302000/001 60862860 valide jusqu'au 31/12/2024

# Etat de l'Assainissement Collectif

## Caractéristiques de l'habitation

Raccordement :  Unitaire  Séparatif

## Caractéristiques du terrain et de son environnement

Pièces	Equipements	Conclusion	
		CONFORME	NON CONFORME
Pièce de vie	Evacuation	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Evier	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Cuisine	Evier	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Salle d'eau WC	WC	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Douche	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Lavabo	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
WC 2	WC	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Salle d'eau	WC	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Evier	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Douche	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Le tableau n'est valable que pour les éléments déclarés et vérifiés ci-dessus

Eaux pluviales Vérifiées : BON  MAUVAIS  NON VERIFIABLES

Avis sur l'étanchéité de la boîte de branchement : BON  MAUVAIS  NON VERIFIABLES

### Observation / Précisions :

Regard au réseau collectif : Absence de regard au réseau collectif : non conforme. Le contrôle a été réalisé à partir du syphon disconnecteur

Syphon dysconnecteur : Situé en partie privative, en limite de propriété

Clapet anti retour : Non visible ou absent

Eaux pluviales : Ecoulements directs sur le sol

### Cachet de l'opérateur



Siège Social  
65, Rue des Minants 79000 NIORT  
Tel: 09 70 71 56 70  
Mail: [contact@adn85.fr](mailto:contact@adn85.fr)  
N°SIREN 534 800 982 00017

### Date de visite et d'établissement de l'état

Visite effectuée : le : 23/05/2024  
par : EPIARD Jean-Baptiste  
Visite effectuée :  
Rapport édité : le : 23/05/2024  
à : LUCON

## Attestation sur l'honneur

Je, soussigné EPIARD Jean-Baptiste, atteste sur l'honneur être en situation régulière au regard de l'article L 271-6 du Code de la Construction et de l'Habitation.

J'atteste également disposer des moyens en matériel et en personnel nécessaires à l'établissement des constats et diagnostics composant le dossier.

Conformément à l'exigence de l'article R 271-3 du même code, j'atteste n'avoir aucun lien de nature à porter atteinte à mon impartialité et à mon indépendance, ni avec le propriétaire ou son mandataire qui fait appel à moi, ni avec une entreprise pouvant réaliser des travaux sur les ouvrages, installations ou équipements pour lesquels il m'est demandé d'établir le présent diagnostic.

En complément à cette attestation sur l'honneur, je joins mes états de compétences validés par la certification, ainsi que mon attestation d'assurance.



## Attestation d'assurance



Notre référence à rappeler  
dans toute correspondance :

N° assuré : H28240V  
N° contrat : 7302000 / 001 608628/0  
N° SIREN : 534 800 982

Pour tout renseignement contacter :

Site de gestion  
SMABTP NIORT  
CS 28618  
3 RUE JACQUES VANDIER  
79026 NIORT CEDEX  
Tél : 01 58 01 40 50

AGENCE DE DIAGNOSTIC NIORTAISE  
65 RUE DES MARAIS  
79000 NIORT

### ATTESTATION D'ASSURANCE

Contrat d'assurance GLOBAL INGENIERIE

Période de validité : du 01/01/2024 au 31/12/2024

SMABTP ci-après désigné l'assureur atteste que l'assuré désigné ci-dessus est titulaire d'un contrat d'assurance professionnelle GLOBAL INGENIERIE, numéro H28240V7302000 / 001 608628/2.

#### 1 – PERIMETRE DES MISSIONS PROFESSIONNELLES GARANTIES

**Missions bénéficiant des garanties d'assurance de responsabilité civile hors garanties d'assurance de responsabilité décennale obligatoire et complémentaire et de responsabilité décennale pour les ouvrages non soumis à l'obligation d'assurance.**

Seules les missions suivantes sont garanties par le présent contrat :

**Mission : Diagnostic produits, équipements, matériaux et déchets issus de la démolition ou de la rénovation significative de bâtiments**

Définition :

Mission relative au diagnostic produits, équipements, matériaux et déchets issus de la démolition ou de la rénovation (Article R ;111-45 du CCH)

**Mission : Diagnostic Amiante**

Définition :

Repérage et diagnostic effectués dans le cadre de la réglementation en vigueur relative à la présence et l'état de l'amiante dans les bâtiments et comprenant, le cas échéant, les prélèvements de matériaux pouvant contenir de l'amiante et l'analyse qualitative de ces prélèvements sous condition que cette analyse soit effectuée par un organisme compétent en microscopie optique en lumière polarisée ou maîtrisant toute autre méthode équivalente et assuré en responsabilité professionnelle pour ce type d'activité.

SMABTP

Société mutuelle d'assurance du bâtiment et des travaux publics,  
Société d'assurance mutuelle à cotisations variables,  
Entreprise régie par le code des assurances RCS PARIS 715 684 764  
8 rue Louis Armand CS 71201 - 75738 PARIS CEDEX 15

[www.groupe-sma.fr](http://www.groupe-sma.fr)

SMA

1

**Mission : attestation de fin de chantier de prise en compte de la réglementation thermique****Définition :**

Etablissement du document, à joindre à la déclaration d'achèvement des travaux, attestant la prise en compte de la réglementation thermique pour les maisons individuelles (conformément à l'article R.111-20-3 du code de la construction et de l'habitation).

**Mission : Diagnostic technique global****Définition :**

Diagnostic destiné à présenter l'état de l'immeuble au regard des obligations définies par la loi n°2014-366 du 24 mars 2014 pour l'accès au logement et un urbanisme rénové et à fixer les éventuels travaux nécessaires à sa conservation et à son entretien sur la base d'un plan pluriannuel de travaux, à l'exclusion de toute mission de maîtrise d'œuvre.

**Mission : Diagnostics techniques immobiliers hors amiante****Définition :**

Mission relative au diagnostic techniques hors amiante réalisé dans les conditions prévues par la réglementation en vigueur à l'exclusion de toute mission de maîtrise d'œuvre\*

**\*Constat de risque d'exposition au plomb (CREP) / Diagnostic de performance énergétique (DPE) / État des installations intérieures de gaz / Etat des installations intérieures d'électricité / État termites / Diagnostic prêts aidés / Diagnostic assainissement non collectif / Loi SRU / Décence des logements / État des risques naturels et technologiques / Mesurage loi « Carrez » / Diagnostic piscine.**

## 2- GARANTIE D'ASSURANCE DE RESPONSABILITE CIVILE EXPLOITATION

**La garantie objet du présent paragraphe s'applique :**

- aux conséquences pécuniaires de la responsabilité incombant à l'assuré à l'occasion de l'exploitation de sa société pour l'exercice de son activité ;
- aux réclamations formulées pendant la période de validité de la présente attestation.

Nature de la garantie	Montants de garantie
<b>Dommages corporels</b>	8 000 000€ par sinistre
<b>Dommages matériels et immatériels</b>	1 000 000€ par sinistre
- dont dommages immatériels non consécutifs	500 000€ par sinistre
- dont dommages aux biens des préposés	25 000€ par sinistre

**SMABTP**

Société mutuelle d'assurance du bâtiment et des travaux publics,  
Société d'assurance mutuelle à cotisations variables,  
Entreprise régie par le code des assurances RCS PARIS 775 684 764  
8 rue Louis Armand CS 71201 - 75738 PARIS CEDEX 15

[www.groupe-sma.fr](http://www.groupe-sma.fr)



2



### 3 - GARANTIE D'ASSURANCE DE RESPONSABILITE CIVILE PROFESSIONNELLE

Cette garantie a vocation à couvrir les dommages causés aux tiers relevant de la responsabilité civile professionnelle de l'assuré en dehors des dispositions relevant des articles 1792 et suivants du code civil relatifs à la garantie décennale traités aux paragraphes 2 et 3 ci-avant.

La garantie objet du présent paragraphe s'applique :

- aux missions professionnelles listées aux paragraphes 1-1 et 1-2 ci-avant ;
- aux réclamations formulées pendant la période de validité de la présente attestation.

Nature de la garantie	Montant de garantie	
<b>Dommages corporels</b>	8 000 000	€ par sinistre et par an
<b>Dommages matériels et immatériels France</b>	2 000 000	€ par sinistre et par an
- dont dommages immatériels non consécutifs	500 000	€ par sinistre et par an
- dont dommages aux biens confiés	100 000	€ par sinistre et par an
<b>Dommages matériels et immatériels pour les pays limitrophes de la France</b>	1 000 000	€ par sinistre et par an
- dont dommages immatériels non consécutifs	500 000	€ par sinistre et par an
- dont dommages aux biens confiés	100 000	€ par sinistre et par an
<b>Limite pour tous dommages confondus d'atteinte à l'environnement y compris ceux dus ou liés à l'amiante</b>	750 000	€ par sinistre et par an
<b>Responsabilité environnementale</b> <i>(pour les dommages survenus pendant la période de validité de la présente attestation et constatés pendant cette même période)</i>	100 000	€ par sinistre et par an

La présente attestation ne peut engager l'assureur au-delà des clauses et conditions du contrat précité auquel elle se réfère.

Fait à NIORT.

Le 18/12/2023

Le Directeur général

**SMABTP**

Société mutuelle d'assurance du bâtiment et des travaux publics,  
Société d'assurance mutuelle à cotisations variables,  
Entreprise régie par le code des assurances RCS PARIS 775 684 764  
8 rue Louis Armand CS 71201 - 75738 PARIS CEDEX 15

[www.groupe-sma.fr](http://www.groupe-sma.fr)

**SMA**

3